District de la Loire de Football
2, rue de l'Artisanat
42270 Saint Priest en Jarez
Tél : 04 77 92 28 70
district@loire.fff.fr

RÈGLEMENT CHALLENGE U13

SAISON 2019 - 2020

ARTICLE 1 - PARTICIPATION

Les équipes U13 disputant une compétition du District participent au Challenge U13.

- Les équipes 2-3-4-etc… de chaque club peuvent être engagées
- Le nombre de joueurs ou joueuses autorisé par équipe est de 8 + 4 remplaçants(e)s
- Les équipes mixtes et les équipes exclusivement féminines sont autorisées.
- L'engagement des clubs est fait automatiquement par le District pour les équipes engagées en compétition départementale en début de saison.
- L'engagement est gratuit

ARTICLE 2 - QUALIFICATION DES JOUEURS ET DES JOUEUSES

- Le nombre de joueurs et joueuses, titulaires d'une licence «MUTATION», pouvant être inscrits sur la feuille de match, est limité à 4, dont 2 au maximum ayant changé de club, hors période (Article 160 des Règlements Généraux).
- Autorisation de surclasser 3 U11 au maximum.
- La mixité est autorisée pour les filles (y compris U14F) dans les équipes garçons (Article 73 des Règlements Généraux).
- Les ententes sont autorisées et doivent être déclarées, puis validées par le District.

ARTICLE 3 - ORGANISATION DISTRICT

Le Challenge se déroule sur plusieurs tours, suivant le calendrier et le tirage établis par la Commission Technique et la Commission des Jeunes du District. Le Challenge se déroule selon les trois niveaux d'engagement des U13, établis en début de saison.

A chaque niveau, les tours sont organisés avec des poules de 4 équipes. Chaque équipe jouera trois matchs de 20' (si 3 équipes = 2 matchs de 30' ; si 5 équipes = 4 matchs de 15'). Deux équipes par poule sont qualifiées pour le tour suivant.

Aucune finale ne sera organisée à la fin du Challenge.

Dans chaque groupe, un classement sera établi par addition de points, selon le barème suivant :

- Match gagné = 4 points
- Match nul = 2 points
- Match perdu = 1 point
- Match perdu par pénalité ou par forfait = 0 point

En cas d'ex-æquo à l'issue des matchs de poule, les équipes sont départagées selon les critères suivants :

1 - Deux équipes ex-æquo : différence de buts particulière.
Trois équipes ex-æquo : différence de buts générale entre les trois équipes concernées.
2 - Différence de buts générale
3 - Meilleure attaque
4 - Meilleure défense
5 - 3 tirs au but, puis «mort subite»

District de la Loire de Football
2, rue de l'Artisanat
42270 Saint Priest en Jarez
Tél : 04 77 92 28 70
district@loire.fff.fr

ARTICLE 4 - REGLEMENTATION

Les lois du jeu du Football à 8, ainsi que le règlement du Challenge U13, seront appliquées et tous les cas non prévus aux règlements, seront tranchés par la Commission d'Organisation du District. Les décisions seront sans appel.

ARTICLE 5 - ARBITRAGE

Sur les différents tours, il est assuré par les dirigeants ou des jeunes des équipes en présence.